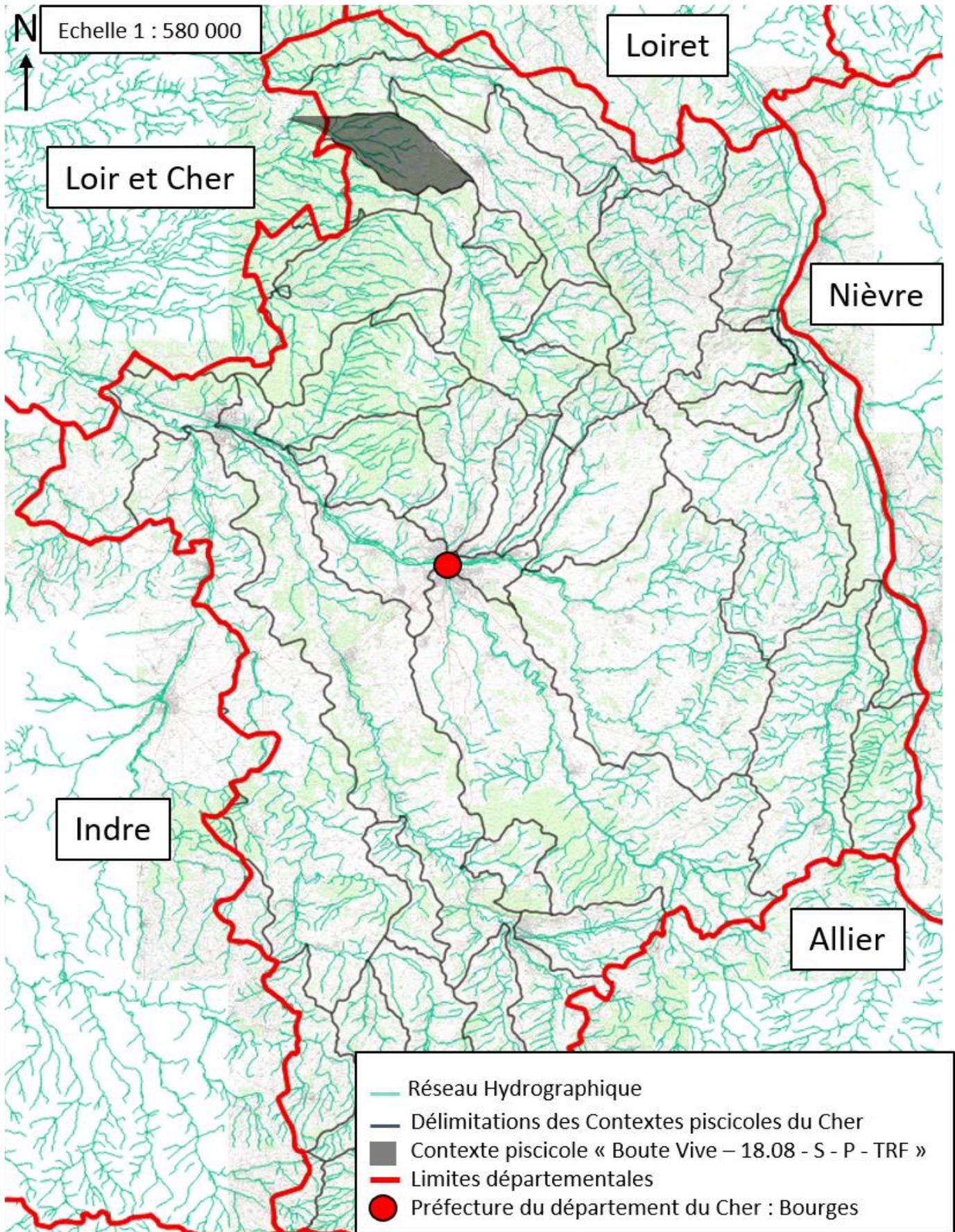


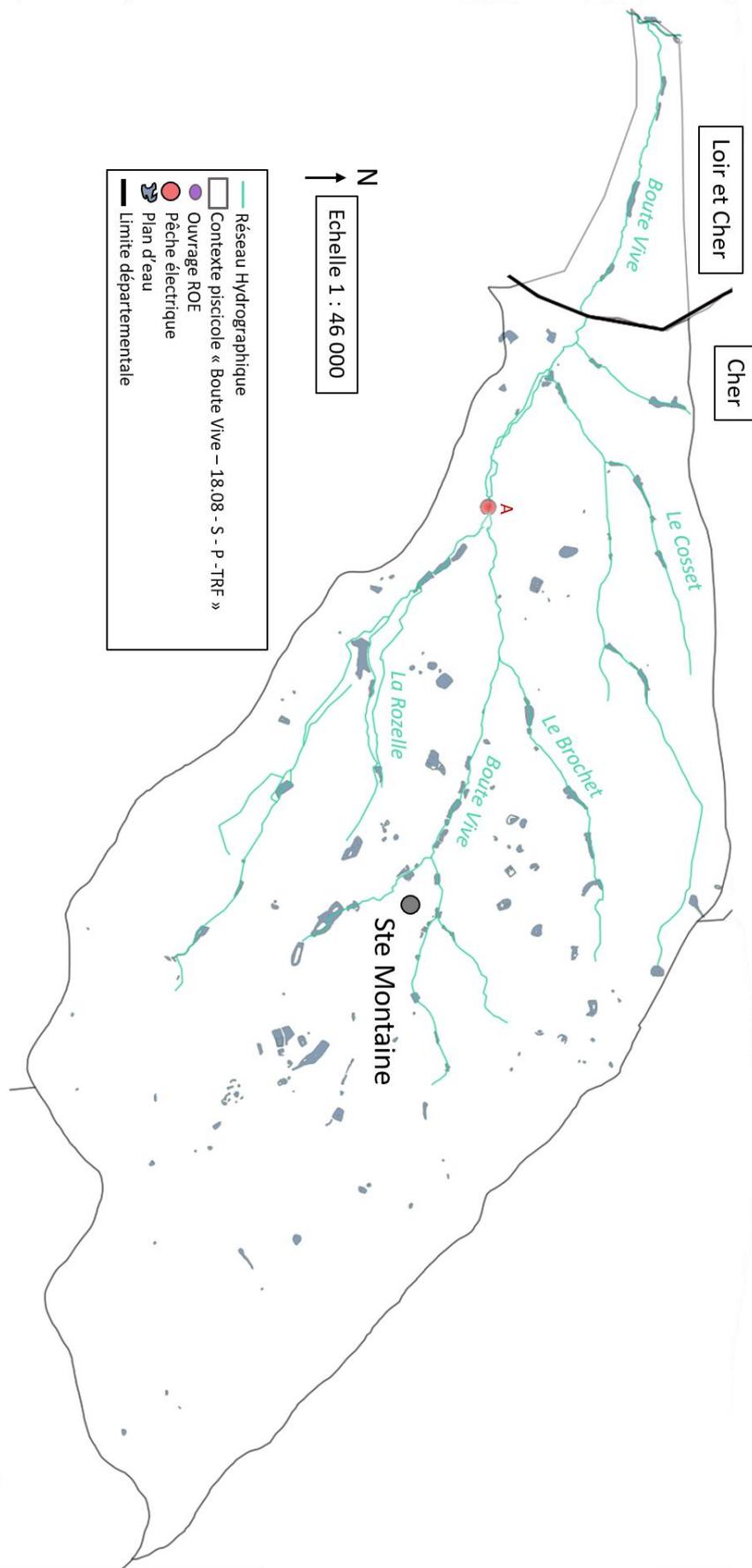


I – Localisation du contexte



(Source : BD TOPO Scan25, BD TOPO Carthage)

II – Description générale



*Cette carte n'a qu'une valeur indicative, et n'est en aucun cas une carte des linéaires réglementaires de cours d'eau. Se référer à la carte du lien de la DDT du Cher (http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT_18) (Source : DDT 18). (Source : BD Carthage, BD SURFACE_EAU, BD ROE_Métropole_20140527)

SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

La Boute Vive s'écoule dans la région naturelle de la Sologne, dans un environnement essentiellement forestier au relief peu marqué (*Source : Chambre d'agriculture du Cher*). Situé au nord du département, ce contexte représente la totalité du cours d'eau qui prend sa source dans le département du Cher, au niveau de la commune de Sainte-Montaine. La Boute Vive est un affluent en rive gauche de la Grande Sauldre, avec qui elle conflue dans le département du Loir-et-Cher.

La Boute Vive et ses affluents sont classés en première catégorie piscicole.

La Boute Vive connaît un déficit de débit en étiage, probablement à mettre en lien avec la présence de prélèvements d'eau pour l'alimentation en eau potable, mais également avec la présence de nombreux plans d'eau. Le contexte de la Grande Sauldre est placé en ZRE (Zone de Répartition des Eaux) « nappe du Cénomanién » pour les masses d'eau souterraines. Les ZRE sont définies en application de l'article R211-71 du code de l'environnement, comme des "zones présentant une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins" (*Source : eaufrance.fr*). Aucun prélèvement ne semble être déclaré dans la nappe du Cénomanién (*Source : AREA Berry 2017*), mais 4 prélèvements en eaux superficielles pour l'alimentation en eau potable ont été recensés (*Source : AREA Berry 2017*).

Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilité aux nitrates depuis 2017 (*Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire*).

Aucun obstacle à la continuité écologique n'est recensé dans la base de données du ROE, malgré la présence de plans d'eau sur cours sur les cartes IGN (secteur potentiellement peu ou pas prospecté).

La Boute Vive évolue dans un cadre où l'on retrouve régulièrement les traces d'un recalibrage et/ou d'un curage ancien (bourrelet de curage en berge, lit rectiligne, absence de fosses...).

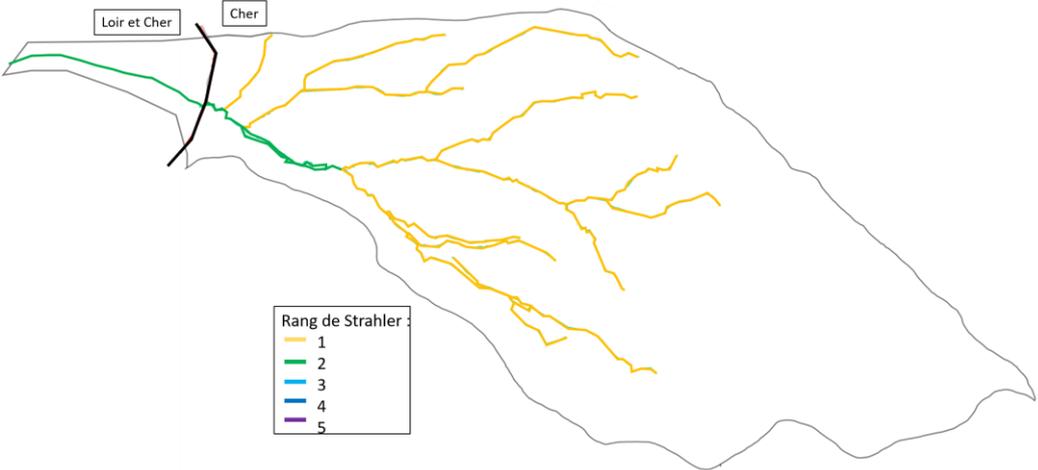
Si un colmatage naturel (sables dû à la géologie argilo-sableuse du bassin versant) peut être observé au moins de manière ponctuelle sur ce contexte, il existe des problèmes « d'ensablement anormal » du lit mineur essentiellement au niveau des affluents de la Boute Vive. Cela semble surtout être la conséquence des travaux hydrauliques anciens (surdimensionnement du lit et uniformisation des écoulements). L'axe principal de la Boute Vive est quant à lui peu soumis aux problèmes de colmatage.

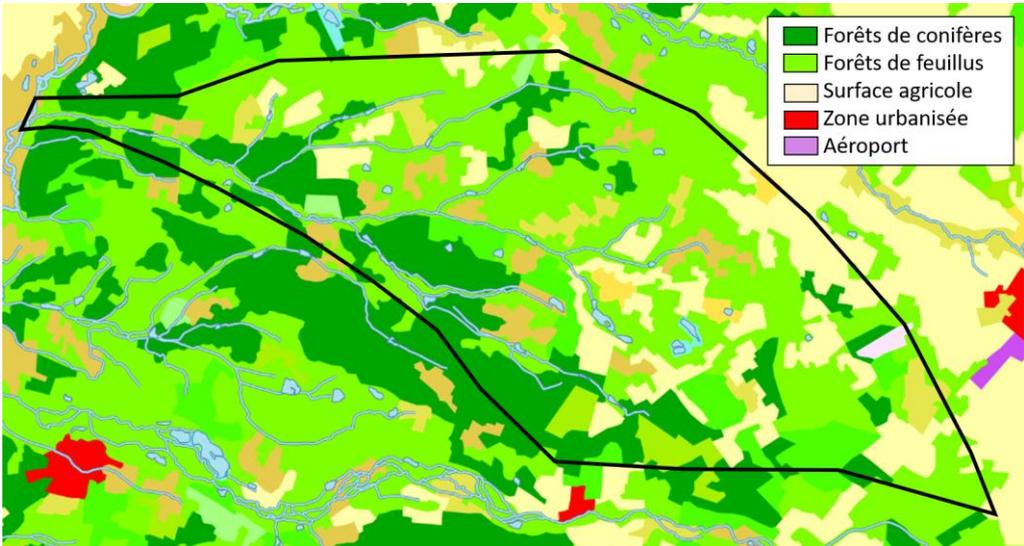
On note la présence de zones propices à la reproduction de la truite fario (*Source : SMPSS*). Le déversement de truites fario a pu exister dans ce contexte, une étude de la génétique de la population en place permettrait de mieux cerner son caractère plus ou moins « autochtone ». D'après les données thermiques acquises sur le contexte, on peut voir que la température de l'eau est comprise dans la gamme de températures du préférendum thermique de la truite fario pour plus de 90% de l'année (entre 4°C et 19°C). Le régime thermique des cours d'eau de ce contexte paraît donc de nature à satisfaire les exigences de la truite fario. On y retrouve des populations d'écrevisses américaines (*Source : AFB, FD18*). On remarque également la présence d'espèces piscicoles plutôt assimilées aux systèmes lenticques (plans d'eau). On peut supposer des problèmes liés à la présence de plans d'eau (vidanges, contacts avec les cours d'eau en crue).

N.B : L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (SDVP 1990-1992, PDPG 2002) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

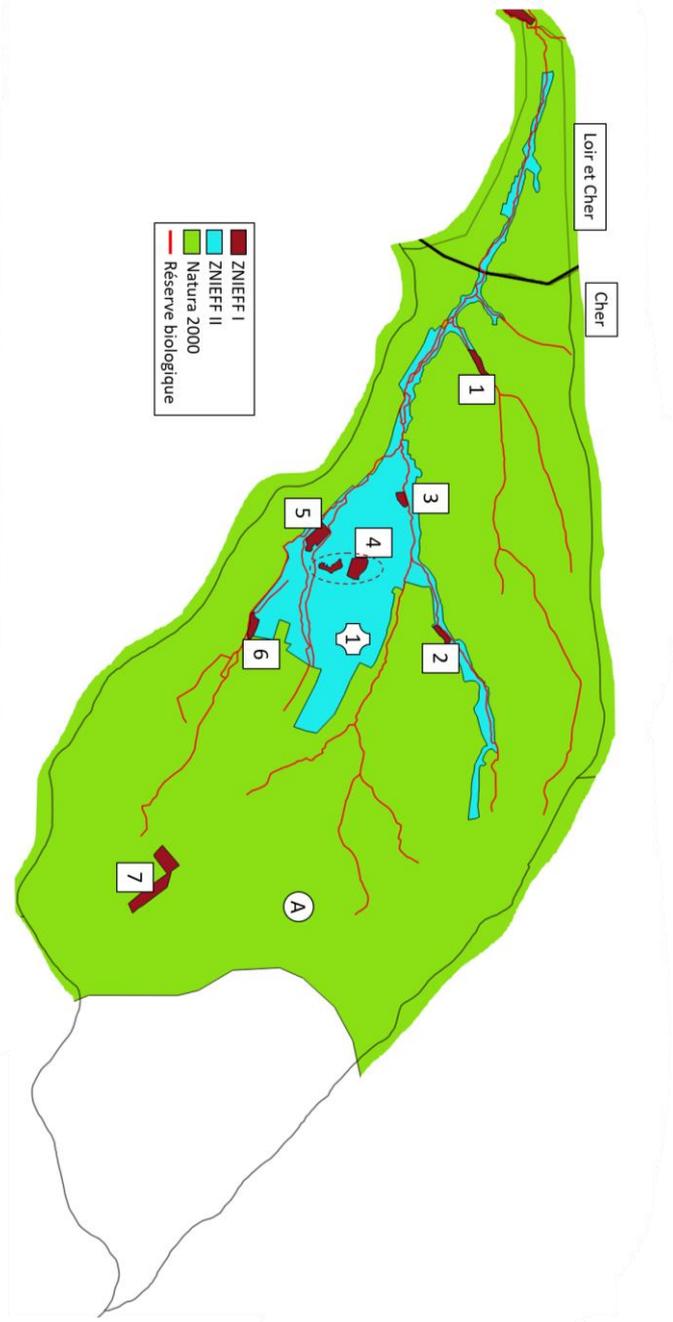
III – Données générales

Limites contexte (Bassin Versant associé)		Amont	Source de la Boute Vive « Les Rouets » (ou « le Gué » en source captée) (Coordonnées XY : 650932, 6710720 Lambert 93) <i>(Source : BD TOPO Scan25)</i>
		Aval	Limite départementale (Coordonnées XY : 640770, 6712798 Lambert 93) <i>(Source : BD TOPO Scan25)</i>
Affluents		Amont en aval	« Les Mottés (Rive Droite ; 1,8 km) « La Grand-Maison » (Rive Gauche ; 2,2 km) Le Brochet (Rive Droite ; 4,6 km) La Rozelle (Rive Gauche ; 16 km) nombreux bras secondaires Le Cosset (Rive Droite ; 8,5 km) « Les Mottes » (Rive Droite ; 2 km) <i>(Source : BD TOPO Carthage)</i>
		Affluents d'autres contextes adjacents	/
Longueur en eau		Linéaire du cours principal	La Boute Vive : ~ 12 km <i>(Source : BD Carthage)</i>
		Linéaire total	Boute Vive et affluents : 50,8 km <i>(Source : BD Carthage)</i>
Plans d'eau		Présence : ~ 186 plans d'eau (124 ha) - 2 plans d'eau ≥ 5 ha Surface totale « plan d'eau » du contexte : 1,56 % <i>(Source : BD TOPO SURFACE_EAU)</i>	
Surface contexte / bassin versant		Surface du contexte : 79 km ² Surface totale du bassin versant « Grande Sauldre » : 716 km ² Le contexte représente 11 % du BV <i>(Source : BD QGIS FDAAPPMA18)</i>	
Débit (cours principal)		La Boute Vive à St Montaine <i>(Source : Banque HYDRO 2017)</i> ND	
Pente moyenne	Naturelle	Altitude amont	167 mNGF <i>(Source : www.géoportail.gouv.fr)</i>

		Altitude aval	127 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)	
		3,5 ‰		
	Réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	0 (La base de données ROE semble incomplète) D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014. (Source : BD ROE_Metropole_20140527)	
		Hauteur cumulée référencée	Remarque : Cette base de données n'est pas exhaustive pour l'ensemble des masses d'eau du département du Cher, elle dépend localement de la pression de prospection.	
			NC (La base de données ROE semble incomplète)	
Taux d'étagement (et autres)	NC (La base de données ROE semble incomplète)			
Rang de Strahler	 <p>(Source : BD SYRAH)</p>			
Géologie	<p>Couche du Quaternaire, de Pliocène, pour la totalité du contexte de la Boute Vive (Sable de Sologne).</p> <p>Couche d'Holocène, à proximité du cours d'eau (Alluvions récents). « Sologne ». (Source : BRGM)</p>			
Assainissement	<p>Système d'assainissement Collectif</p> <p>Sainte Montaine : STEP/STEU 250 EqHab « conforme en équipement et en performance ».</p> <p>Lit à forte charge 1979.</p> <p>Rejet de STEP dans un affluent rive gauche de la Boute Vive, au niveau du lieu-dit « les Bouleaux ».</p> <p>(Source : SDAGE Loire-Bretagne) (Source : assainissement.developpement-durable.gouv.fr).</p> <p>Système d'assainissement non-collectif</p>			

	<p>Lien vers la base de données sur l'intercommunalité, compétence « assainissement non-collectif » : https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/result-recherche.php?arch=01/07/2018&dcou= (Source : DGCL). Annexe Document Global de Présentation : Liste des SPANC du Cher, mise à jour le 07/05/2018 (Source : Conseil Départemental du Cher)</p>	
<p>Occupation du sol</p>	 <p>La grande majorité du contexte de la Boute Vive est situé en zone forestière (Source : BD Corine Land Cover).</p>	
<p>Industrie</p>	<p>/</p>	
<p>Statut foncier</p>	<p>Non domanial (privé)</p>	
<p>Mesures réglementaires de protection</p>	<p>L.214-17 Liste 1</p>	<p>Ensemble des cours d'eau du BV de la Boute Vive. 6963 à 6978. « La Boute Vive et ses cours d'eau de la source jusqu'à la confluence avec la Grande Sauldre » (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
	<p>L.214-17 Liste 2</p>	<p>Ensemble des cours d'eau du BV de la Boute Vive. 1040 à 1055. « La Boute Vive et ses cours d'eau de la source jusqu'à la confluence avec la Grande Sauldre » (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
	<p>Décret Frayères</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Liste 1 Frayères poissons « Source de la Boute Vive « Les Rouets » (et ses affluents) jusqu'à la limite départementale avec le Loir-et-Cher » - Liste 2 Frayères poissons « Source de la Boute Vive « Les Rouets » (et ses affluents) jusqu'à la limite départementale avec le Loir-et-Cher » <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>

Autres...



- Natura 2000 :
 - A) « Sologne »
- ZNIEFF I
 - 1) « Landes sèches et humides des Bruyères du Cosset »
 - 2) « Landes humides des Cochets »
 - 3) « Landes humides des Boulinards »
 - 4) « Marchais du plateau des Rozelles »
 - 5) « Landes humides des Biches »
 - 6) « Prairies humides des Clergeries »
 - 7) « Landes et friches des grandes Coquilles »
- ZNIEFF II :
 - 1) « Vallée de la Boute Vive et Plateau des Grandes Rozelles ».
- Réservoir Biologique N°455 : La Boute Vive et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec la Grande Sauldre.

		<p>- Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire).</p> <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
SDAGE / SAGE	SDAGE Loire-Bretagne / S.A.G.E Sauldre	
Structure Locale de Gestion	/	
Enjeux PLAGEPOMI	/	
Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)	CTMA « des Sauldres du Cher »	

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
FRGR1013	La Boute Vive et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Grande Sauldre	1 ^{ère} catégorie piscicole Contexte salmonicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2021	Bon Etat / 2021	Bon Etat / ND	Moyen (2016) Station 04068440 Boute Vive à Sainte Montaine	ND

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

V – Peuplement

Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario (TRF)
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	Truite fario (TRF), Chabot (CHA), Lamproie de Planet (LPP), Lote de rivière (LOT), Anguille (ANG)
Etat fonctionnel	Peu Perturbé
Zonation piscicole	Zone salmonicole Zone à Truites
Biocénotypes	B3 actuel (Source : PDPG 2002) B2-3 historique (Source : SRAE Région Centre 1979-1980)
Peuplement actuel	CHA , TRF, VAI, LPP , LOF, CHE, GOU, LOT, SPI, BRO, PER, GAR, TAN, PSR, CCO, BRB, PES , ROT, PCH, OCL, ANG, BLK
Peuplement potentiel	CHA , TRF, LPP , VAI, LOF, ANG, APP
Présence de poissons migrateurs	Anguille (ANG)
Présence d'espèces invasives	Perche Soleil (PES), Black Bass (BLK), Poisson Chat (PCH), Ecrevisse américaine (OCL), Carpe commune (CCO), Pseudorasbora (PSR) (Source : BD Pêches FDAAPPMA18)

Inventaires piscicoles récents (2009 à 2018)

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
A « La Boute » (Sainte Montaine) / La Boute Vive (FRGR1013)	2013	IPR = 12,49 « bon Etat » (Source : naiades.eafrance.fr / AFB18)	CHA, TRF, LPP , CHE, GOU, LOT, SPI, EPT, GAR, CCO, PES, ROT, OCL	Pêche complète
	2014	IPR = 15,66 « Bon Etat » (Source : naiades.eafrance.fr / AFB18)	CHA , TRF, LPP , LOT, SPI, BRO, PER, GAR , PSR, PES, ROT, PCH, OCL, ANG	Pêche complète
	2015	IPR = 23,36 « Etat Médiocre » (Source : naiades.eafrance.fr / AFB18)	CHA , TRF, VAI, LPP , LOF, CHE, GOU, LOT, SPI, BRO, PER, GAR, TAN, BRB, PES , ROT, PCH, OCL, ANG, BLK	Pêche complète
	2016	IPR = 18,54 « Etat Médiocre » (Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)	ND	Pêche complète

Le cortège piscicole des stations étudiées sur le bassin de la Boute Vive montre un léger glissement de classe biotypologique. On remarque la présence d'une bonne densité des espèces accompagnatrices de la truite fario, bien que cette dernière ne soit présente qu'en faible abondance. La présence de ce cortège montre une qualité globale du milieu peu perturbée.

Par ailleurs, on remarque la présence de l'anguille européenne malgré la présence de nombreux ouvrages en aval (Cher et Sauldre).

La modification des caractères morphodynamiques de la rivière suite aux travaux d'aménagements induit cependant un développement des espèces plus tolérantes aux altérations physiques, et on note la présence d'espèces qui proviennent probablement de plans d'eau (gardon, brèmes, poisson chat, rotangle, tanche).

Autres paramètres

Classe de qualité	
	Très bonne
	Bonne
	Moyenne
	Mauvaise
	Très mauvaise

Stations / Cours d'eau	Paramètres (SEQ-Eau v2)	Dates						
		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
(Sainte Montaine) / La Boute Vive (FRGR1013)	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide		Bon	Moyen	Bon	Bon	Bon	Bon
	MES / Turbidité							
	Bilan O2							
	Nutriments							
	Acidification							
	Température							
	IBGN		16	16	16	16		14
	IBMR	12,96	13,17	12,22	11,75	10,74		
	IBD	15,3	17,3	17,5	16,3	17,9	17,3	17,1

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Thermie

Tmj min : Température moyenne journalière minimale

Tmj max : Température moyenne journalière maximale

ATmj : Amplitude thermique des moyennes journalières

Tmp : Température moyenne de la période

Tm30j max : Température moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds

Nbj Tmj 4-19 : Nombre total de jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

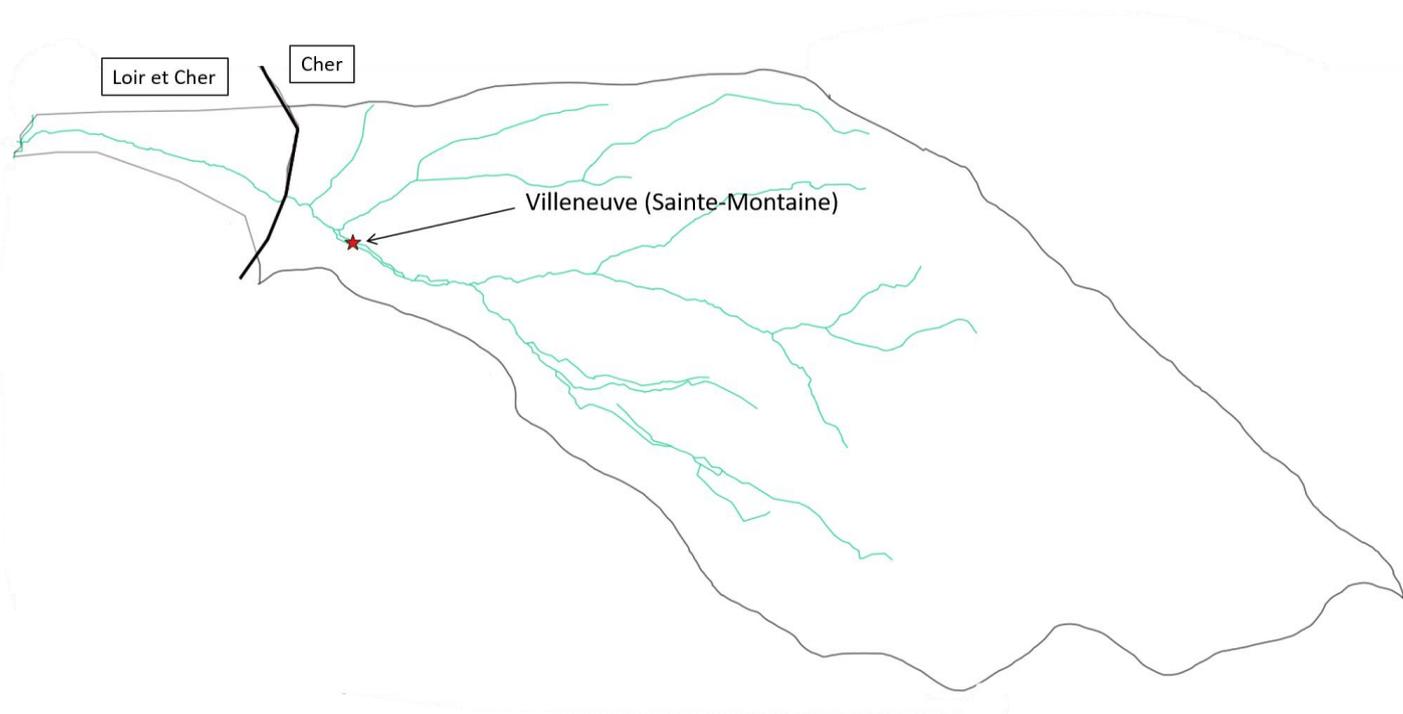
%j Tmj 4-19 : Pourcentage des jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

%j Tmj <4 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est inférieure à 4°C

%j Tmj >19 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est supérieure à 19°C

Rappel :

- Préférendum thermique de la truite fario : 4°C à 19°C
- Limite de tolérance : 0°C à 4°C
- Limite de tolérance supérieure : 19°C à 25°C
- Limite létale inférieure : $\leq 0^\circ\text{C}$
- Limite létale supérieure : $\geq 25^\circ\text{C}$
- Préférendum PEL (phase de vie embryo-larvaire) : 1°C à 15°C
- Développement potentiel MRP (maladie rénale proliférative) : 15 jours successifs à plus de 15°C



Stations / Cours
d'eau

Variable
thermique

Dates

		2018 - 2017	2017 - 2015	2015 - 2014	2014 - 2013	2013- 2012	2012- 2011	2011- 2010	2010 - 2009
« Villeneuve » (Sainte Montaine) / La Boute Vive (FRGR1013)	Tmj min	10,70							
	Tmj max	19,30							
	Tmp	16,43							
	Tm30j max	17,76							
	%j Tmj 4-19	99							
	%j Tmj <4	0							
	%j Tmj >19	1							

D'après les données thermiques acquises sur le contexte, on peut voir que la température de l'eau est comprise dans la gamme de températures du préférendum thermique de la truite fario pour plus de 90% de l'année (entre 4°C et 19°C). La température de l'eau de ce contexte semble adéquate pour satisfaire les exigences de la truite fario.

(Source : Données FDAAPPMA18)

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1 ^{ère} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 18, AFB Région Centre		
Gestionnaires	AAPPMA	/	/
	Sociétés de pêche non agréées	/	
Parcours de pêche	/		
Réserves de pêche	/		
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	- ND (Riverains)		
Déversements éventuels	/		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL	ÉVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
Facteur principal	Présence d'étangs et de plans d'eau sur cours	Impact négatif sur la migration des espèces piscicoles et le transfert des sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact fort	Impact fort
		Inaccessibilité des zones de frayères (obstacle à la migration et perturbation de la reproduction des truites)		
		Réchauffement des eaux en aval via un « effet plan d'eau »	Impact faible	Impact modéré
		Vidanges sauvages, mauvaise gestion des vidanges et non-respect des débits réservés	Impact fort	Impact fort
		Colmatage du substrat en aval (apport MES)		
		Rétention des débits (et accentuation des étiages), et perturbation de la qualité physico-chimique		
		Perte de linéaire salmonicole à l'endroit du plan d'eau		
Apport d'espèces limnophiles				
Dérivations, alimentation de plans d'eau / Prélèvements d'eau	Perte de débit dans le cours principal Accentuation d'étiage estival sévère	Impact modéré	Impact Fort	

Facteur annexe	Présence de tronçons de cours d'eau busés	Obstacles à la continuité écologique	Impact fort	Impact fort
		Perte de linéaire salmonicole		
	Morphologie du cours d'eau dégradé / Travaux hydrauliques anciens (curage, recalibrage) / colmatage lit mineur	Homogénéité des habitats et des écoulements du cours d'eau (étalement de la lame d'eau, colmatage du lit mineur, merlon de curage en berge qui amplifie les hauteurs de berges)	Impact fort	Impact fort
		Dégradation/disparition des frayères à truites fario Reproduction limitée des espèces lithophiles		
Déformation/uniformisation du lit naturel Perte de linéaire par la rectification du cours d'eau (perte de méandres)				
Rappel bilan fonctionnalité du contexte			Peu perturbé	

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	<p style="text-align: center;">Gestion des plans d'eau</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation du milieu »</p>	<p>MIA0401 « Réduire l'impact d'un plan d'eau sur les eaux superficielles »</p> <p>Proscrire la création de nouveaux plans d'eau par barrage</p>	<p style="text-align: center;">Tout le contexte</p>	<p style="text-align: center;">FRGR1013</p>	<p style="text-align: center;">Gestion des vidanges</p> <p>Limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau</p> <p>Permettre la reproduction et le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions (qualité d'eau et colmatage)</p>		<p>Limiter les apports en MES et le colmatage en aval</p> <p>Limiter la modification de la température et la dégradation des eaux restituées en aval des plans d'eau</p> <p>Augmenter les débits alloués aux cours d'eau</p> <p>Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année</p>	<p style="text-align: center;">MIA04 « Mesures de gestion des plans d'eau »</p>
2	<p style="text-align: center;">Restauration du lit mineur</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation</p>	<p>MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours</p>	<p style="text-align: center;">Tout le contexte</p>	<p style="text-align: center;">FRGR1013</p>	<p style="text-align: center;">Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Retrouver un peuplement piscicole salmonicole</p>		<p style="text-align: center;">Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Restaurer la morpho-</p>	<p style="text-align: center;">MIA02 « Mesures de restauration hydro- morphologique des cours</p>

	des milieux »	d'eau »			équilibré	dynamique naturelle du lit mineur	d'eau »
	1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »					Restaurer une mosaïque habitationnelle hétérogène et adaptée à un peuplement salmonicole	
						Restaurer la surface d'habitats piscicoles disponible (abris, zone de reproduction...)	

3	<p>Restauration de la continuité écologique</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau »</p> <p>1D « Assurer la continuité longitudinale »</p> <p>9A « Restaurer le fonctionnement des circuits de migration »</p> <p>9B « Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats »</p>	<p>MIA0301 « Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique »</p> <p>Proscrire la création de nouveaux plans d'eau par barrage</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR1013</p>	<p>Déconnexion / effacement des plans d'eau sur cours</p> <p>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la migration des espèces piscicoles (TRF, ANG), décloisonnement des populations piscicoles, accessibilité aux zones refuges et de reproduction, afin de permettre la reproduction et le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions</p> <p> limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau</p>	<p>Déconnexion / effacement des plans d'eau sur cours & Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la continuité écologique par l'effacement de l'ouvrage, gestion adaptée ou création de systèmes de franchissement piscicole</p> <p>Transport sédimentaire naturel facilité</p> <p>Suppression de « l'effet plan d'eau » (et de son cortège d'espèces limnophiles) / restauration de l'habitat piscicole lothique</p> <p>Amélioration de la qualité physico-chimique du cours d'eau</p>	<p>MIA03 « Mesure de la restauration de la continuité écologique »</p>
---	--	--	-------------------------	-----------------	--	--	--

	<p>Etude et suivis sur le milieu</p> <p>1H « Améliorer la connaissance »</p>	<p>MIA0101 « Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques »</p> <p>Etude de la génétique d la population de truites fario en place</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR1013</p>	<p>Connaitre l'origine de la population de truites fario en place (poissons sauvages ou issus de pisciculture ?)</p>	<p>MIA01 « Etude globale et schéma directeur »</p>	
--	---	---	-------------------------	-----------------	--	--	--

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion Raisonnée

- La restauration des fonctionnalités naturelles des populations n'est pas envisageable à court ou moyen terme sur l'ensemble du contexte.
- Opérations de re-empoissonnement autorisé en soutien aux populations piscicoles.
- Activités de loisir halieutique autorisées.

Rappel : interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons : Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés : écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens : Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).